



Service de presse

Communiqué de presse n° 11-2012 du 20 Septembre 2012

La délocalisation ne peut être la solution.

Après le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF), voici que la SNCF décide de transférer une partie de ses activités informatiques en Tchéquie, en Pologne et en Espagne.

Même si dans chacune de ces deux affaires, les responsables cherchent à minimiser les conséquences, leurs agissements mettent en lumière un changement profond de comportement d'un point de vue social.

A nouveau, la prédominance de la rentabilité financière prend le pas sur le social !

**Fédération Générale des
Transports et de
l'Équipement**

47-49 Avenue Simon Bolivar
75950 PARIS Cedex 19
Tél : 01 56 41 56 34
Fax : 01 42 02 49 96

presse@fgte-cfdt.org

Contact :
Fabian Tosolini
Relation presse
06.69.00.80.56

Pour la **FGTE-CFDT**, ces procédés confortent un dumping social européen organisé par l'absence d'harmonisation sociale européenne.

Cet état de fait pèse chaque jour sur les salariés français du transport qui, dans le seul but d'un abaissement de leurs conditions sociales, se voient opposer celles de leurs collègues européens. Sans dégager de réelles marges de croissance, l'Europe du Transport s'est ainsi enfoncée dans une régression sociale sans précédent.

La **FGTE-CFDT** revendique l'instauration d'un salaire minimum en Europe qui permettrait de réduire les écarts et surtout de garantir des salaires décents aux travailleurs du transport. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'elle s'inscrira le 9 Octobre prochain dans un grand rassemblement des salariés du transport à Bruxelles dans le cadre d'actions menées par la Fédération Internationale des ouvriers du transport (ITF).